

Le marquage de la focalisation en soninké¹

Anna Marie Diagne

IFAN Cheikh Anta Diop, Université de Dakar

Dans les langues à tons différentes stratégies de marquage de la focalisation ont été recensées, telles que l'expansion du registre tonal (Xu 1999), le marquage accentuel, la juxtaposition d'un morphème de focalisation ou encore la dislocation en périphérie du constituant focalisé. L'étude de Diagona (1987) fait état pour le soninké de Kaédi (Mauritanie) d'un marquage morphosyntaxique. Un constituant focalisé est caractérisé par la postposition immédiate d'un marqueur de focalisation /ja/.

L'étude que nous allons présenter a pour base le dialecte soninké de Bakel (Sénégal). Comme à Kaédi la focalisation d'un constituant peut être grammaticalement marquée par la postposition de /ja/, ce qui corrobore l'étude de Diagona. Nous avons néanmoins découvert dans notre corpus d'autres marqueurs morphologiques de focalisation. Le marquage peut être de nature syntaxique et l'intonation peut également jouer le rôle de marqueur d'un constituant focalisé. Nous montrerons en outre que plusieurs types de marquage peuvent coexister dans une phrase en soninké.

1 Méthodologie

A partir d'énoncés de structure |sujet + objet + verbe (+ adjet²)| des transformations ont été faites de telle manière que chacun des constituants de la phrase soit mis en focus. La mise en focalisation est obtenue au moyen de questions avec mot interrogatif (wh-questions). Les arguments sont composés d'un substantif monosyllabique ou dissyllabique pour le sujet et l'objet, suivi ou

1 Mes remerciements à Valentin Vydrine, Klaudia Dombrowsky-Hahn et Gérard Dumestre pour leur révisions de ce texte, ainsi qu'aux chercheurs du LLACAN dont j'ai bénéficié des commentaires lors d'un exposé de ces résultats.

2 Le terme d'adjet désigne ici, à la suite de Creissels (1995 : 247), « de manière générale tout argument autre que le sujet et l'objet ».

non du marqueur de complétude³, et d'un adverbe dissyllabique pour l'adjet. Ce corpus contrôlé a été complété d'un corpus libre obtenu à partir d'une tâche de communication d'itinéraire⁴ (Anderson et al. 1991). Deux locuteurs de la langue, un homme et une femme ont servi d'informateurs. Chaque phrase du corpus contrôlé a été prononcée trois fois, les productions retenues pour l'analyse acoustique étant celles ne comportant aucune hésitation dans leur production. Des tracés de f0 des énoncés du corpus ont été produits au moyen du logiciel Praat. Il s'agissait de vérifier si des différences régulières et significatives entre les productions, selon le type de focalisation pouvaient être établies. Les énoncés à focalisation du corpus contrôlé ont ainsi été comparés à leurs correspondants sans focalisation d'une part, et entre eux d'autre part.

Au niveau morphosyntaxique, les possibilités d'occurrence et de combinatoire des morphèmes de focalisation ont été testées, ainsi que la possibilité d'obtenir des énoncés à focalisation autrement que par la simple postposition d'un morphème de focalisation à un constituant donné.

L'analyse du corpus rassemblé a révélé que le soninké comportait non pas un seul type de marquage de la focalisation mais trois:

- ❖ Un marquage morphologique (1) par postposition des particules *ja* ou *ɲa* ; (2) par préposition de la particule *ti*⁵ ;
- ❖ Un marquage syntaxique (1) par construction clivée ; (2) par dislocation à gauche de l'adjet ;
- ❖ Un marquage intonatif.

2 Marquage syntaxique

2.1 Construction clivée

La focalisation d'un constituant se fait par dislocation du constituant focalisé en début d'énoncé au moyen d'une construction clivée. Ne peuvent être focalisés

3 Le marqueur de complétude est un morphème déterminatif qui exprime le caractère non partitif de la référence d'un substantif. Constitué d'un ton bas flottant (-`), il est obligatoirement suivi en position interne d'énoncé du lien morphémique (LM) /-n-/ (Diagne 2006 : 255).

4 Notre traduction pour *map task*. Lors de cet exercice, un des locuteurs décrit un itinéraire à partir d'une carte qu'un second locuteur doit reproduire sur une carte en partie similaire. Une discussion s'établit ainsi entre les protagonistes, ce qui permet d'obtenir un discours spontané.

5 Le marquage par *ti* est posé sous forme d'hypothèse dans la suite de l'article.

júgó	-`	-n-	gà	dà	à	wàri
homme	-M_COMP	-LM-	M_DÉP	-M_OBJ	DEL_SING	voir
SUBST	-DET	-LM-	PART	PART	IND_EN	V

Focalisation de l'adjet

Structure: Adjet – *ja* – *ni* – sujet – *ga* – *da* – objet -verbe

Exemple:

(4) *dáarù jà ní júgón gà dà tén wàri* 'c'est hier que l'homme a vu le champ'

dáarù	jà	ní
hier	M_FOC.	copule
ADV	PART	V

júgó	-`	-n-	gà	da	té	-`	-n-	wàri
homme	-M_COMP	-LM-	M_DÉP	M_OBJ	champ	-M_COMP	-LM-	voir
SUBST	-DET	-LM-	PART	PART	SUBST	-DET	-LM-	V

La focalisation par construction clivée est utilisée en réponse à des questions à mot interrogatif portant sur un des constituants permis.

Il n'a pas été relevé de marquage intonatif particulier à la focalisation autre que pouvant être imputé à l'articulation proposition principale – proposition relative.

2.2 Dislocation à gauche de l'adjet

En plus de la focalisation au moyen d'une construction clivée telle que décrite dans la section précédente, l'adjet peut être focalisé par simple dislocation à gauche. Aucun morphème n'intervient. Il est cependant séparé du reste de l'énoncé par une limite prosodique.

Exemple :

(5) *dáarù júgón dà tén wàri* '(c'est) hier (que) l'homme a vu le champ'.

dáarù	júgó	-n-	da	té	-`	-n-	wari
hier	homme	LM	M_OBJ	champ	M_COMP	LM	voir
ADV	SUBST	-LM-	PART	SUBST	DET	-LM-	V

Le tracé intonatif se présente comme suit :

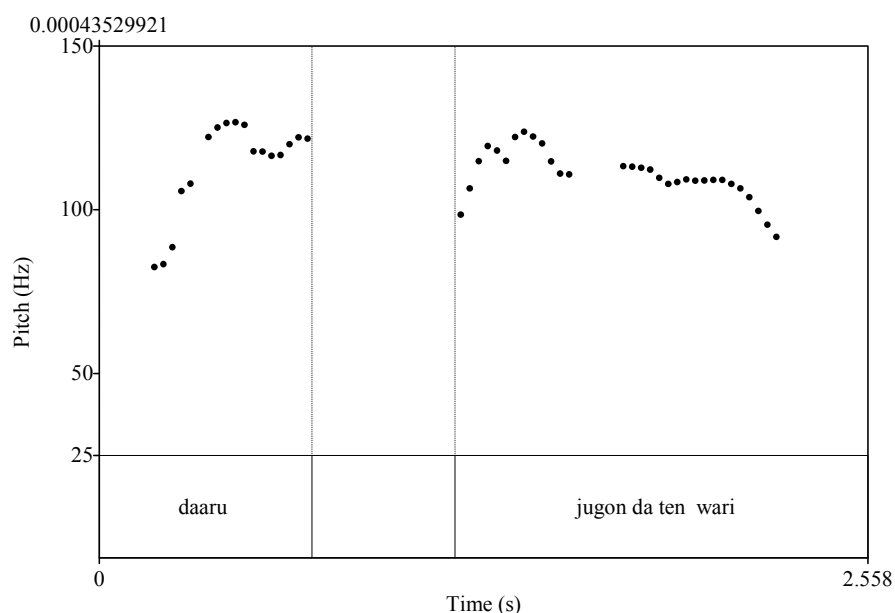


Schéma 1 : Focalisation par dislocation à gauche de l'adjet

La limite prosodique figurée par une virgule correspond à une pause dans le tracé intonatif, avec un réinitialisation du seuil de hauteur (pitch reset) en début de la seconde partie de l'énoncé. Le downdrift est donc suspendu. Nous posons comme hypothèse que l'adjet est caractérisé par une limite prosodique intermédiaire haute (H-)⁷ ce qui permettrait de différencier un adjet focalisé d'un adjet topicalisé. En cas de topicalisation la limite intermédiaire serait basse (B-).

Les autres constituants ne peuvent pas faire l'objet d'une focalisation par dislocation telle que présentée pour l'adjet⁸.

3 Marquage morphologique

Trois morphèmes marqueurs de focalisation ont été recensés dans notre corpus. Il s'agit des morphèmes *ja* et *ɲa* et de la particule *ti*. Nous avons auparavant considéré les morphèmes *ja* et *ɲa* comme des adverbes dont la seule fonction était de signaler la présence d'un adjet (Diagne 2006). L'étude de la

⁷ Par limite prosodique intermédiaire, nous entendons une extrémité de la courbe intonative ne se trouvant pas en finale absolue d'énoncé. Dans le Schéma 1, la fin de *daaru* est caractérisée la limite intermédiaire est un ton haut (H-).

⁸ Les tentatives faites pour obtenir une phrase avec dislocation du sujet ou de l'objet ont été rejetées par nos informateurs. L'argument disloqué est perçu comme étant hors prédication, ce qui semble indiqué qu'il est alors topicalisé. Nous n'avons pas poussé la réflexion sur ce point, le réservant pour une étude ultérieure.

Le marquage de la focalisation en soninké

– Focalisation de l'objet:

*júgón dà **tén** jà wàrì dáarù* ‘c'est **le champ** que l'homme a vu hier’.

– Focalisation de l'adjet:

*júgón dà **tén** wàrì **dáarù** jà* ‘c'est **hier** que l'homme a vu le champ’.

– Focalisation du verbe:

*júgón da **tén** **wàrì** jà dáarù* ‘c'est **voir** le champ que l'homme (a fait) hier’.

Ces faits nous amènent à penser que la forme *jan* est issue de la grammaticalisation de la séquence *ja ni* qui constitue la partie présentative de la construction clivée. Cela expliquerait pourquoi *jan* ne peut marquer que le sujet : Le constituant marqué doit en effet se trouver dans la même position que dans la proposition présentative, c'est-à-dire en fonction de sujet, compte tenu de la nature verbale de la copule *ni*. Les autres constituants sont par contre focalisés par le marqueur *ja* uniquement, du fait qu'ils ne remplissent pas le critère fonctionnel exigé pour l'émergence de la forme grammaticalisée du marqueur.

Nous posons que *ja* constitue la forme lexicale de la particule de focalisation et que la forme *jan* est un allomorphe issu de la grammaticalisation de *ja ni* et dont l'apparition se fait par gouvernement syntaxique dans le contexte d'un constituant subjectif.

Le soninké étant une langue à tons, la question s'est posée de savoir si le marquage morphologique des constituants focalisés est accompagné d'un changement dans la courbe intonative. Les schémas ci-dessous montrent le contour intonatif de la phrase neutre et des phrases à focus subjectif, objectif et verbal marqué par *ja*:

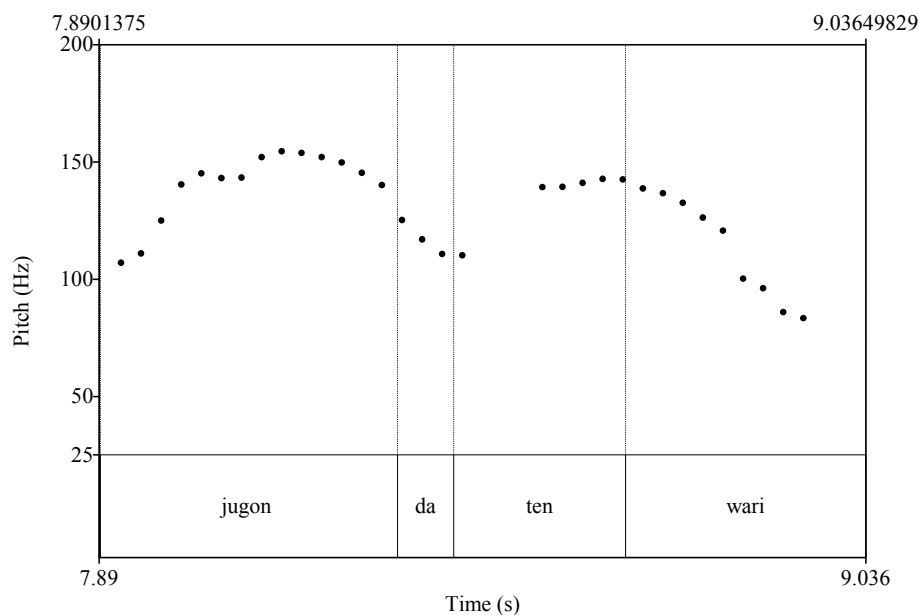


Schéma 2: Phrase neutre

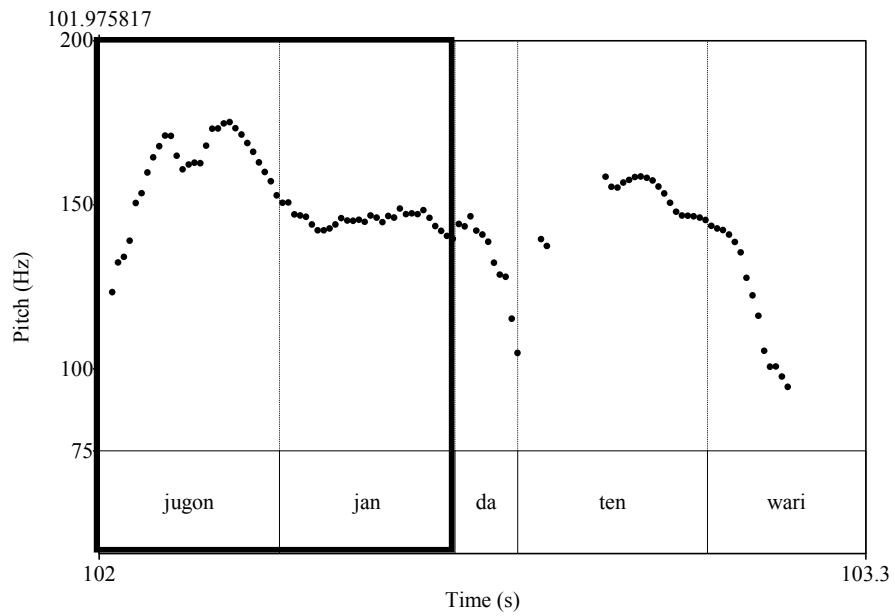


Schéma 3: Focalisation du sujet

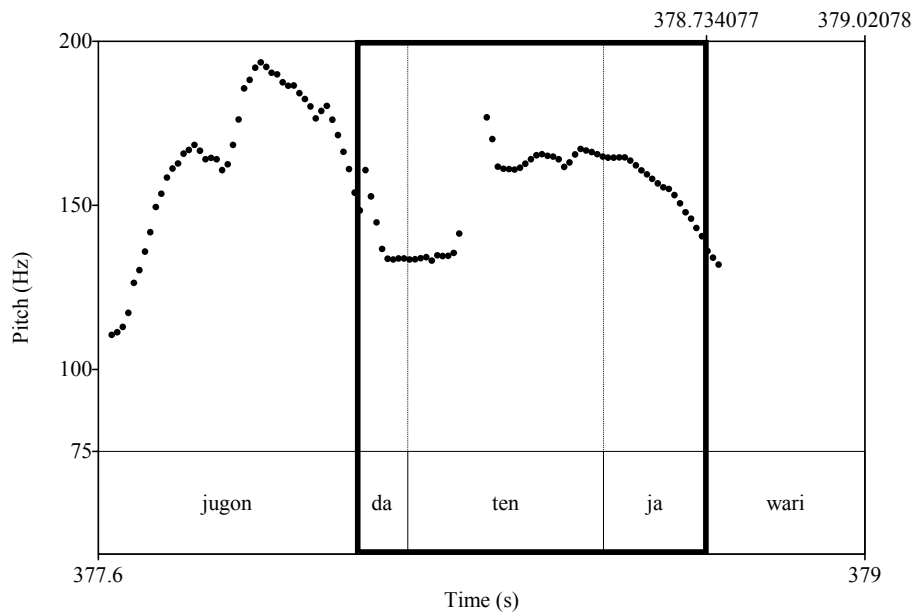


Schéma 4: Focalisation de l'objet

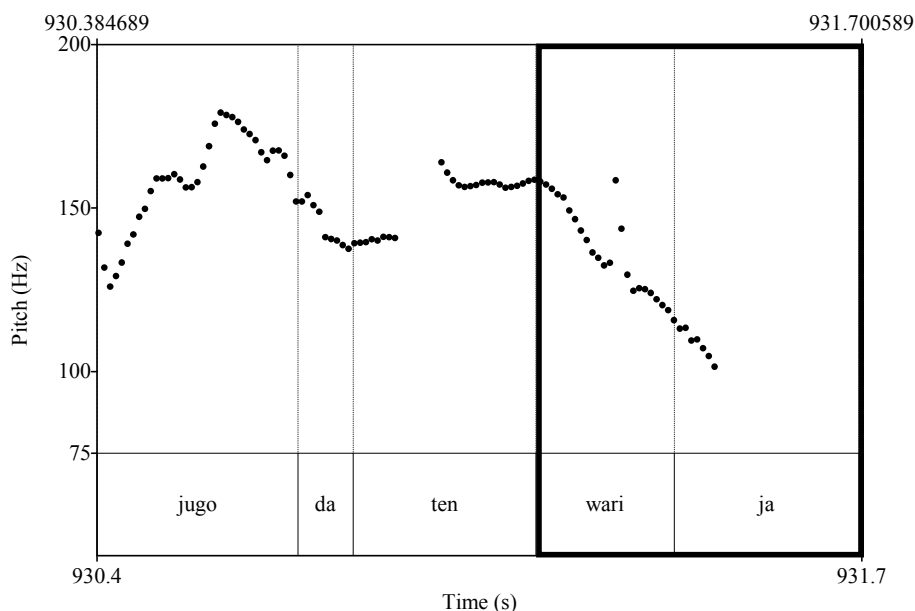


Schéma 5: Focalisation du verbe

Ces illustrations montrent que le marquage morphologique n'a pas d'impact significatif sur le schéma tonal des énoncés. Le constituant focalisé n'est pas marqué par un changement tonal de niveau postlexical.

3.2 Le marqueur *ɲa*

Le marqueur *ɲa* entre en concurrence avec *ja* pour signaler la focalisation d'un constituant en fonction d'adjet, comme le montrent les deux phrases suivantes:

- (8) *júgón dà tén wàrì dáarù jà* 'C'est hier que l'homme a vu le champ'
 (9) *júgón dà tén wàrì dáarù ɲà*

Cependant les locuteurs interrogés ont tous été d'accord pour dire que la focalisation en *ja* est plus « forte » que celle en *ɲa*. L'idée est souvent revenue que *ja* implique une inférence de certitude qui fait défaut à *ɲa*. De plus la focalisation en *ɲa* ne convient pas dans une réponse à une question à mot interrogatif.

Le marquage d'un constituant au moyen de *ɲa* n'entraîne pas de changement notable du contour tonal des énoncés.

3.3 La particule *ti*

Il s'agit d'une particule d'insistance qui ne semble applicable qu'aux noms de

direction. Elle n'est apparue du reste que dans le corpus des map tasks. Elle est préposée à un nom de direction (gauche, droite) qu'elle met en exergue, comme le montre l'exemple suivant:

(10) *án ná dágà tí án nòogé mà gídé ké bàṅṅè* 'Tu vas sur **ta gauche**
jusqu'à côté de la montagne'

<i>án</i>	<i>ná</i>	<i>dágà</i>	<i>tí</i>	<i>án</i>	<i>nòogé</i>
<i>ALLOC_SING</i>	<i>OBL.</i>	<i>aller</i>	<i>M_FOC</i>	<i>ALLOC_SING</i>	<i>gauche</i>
IND_EN	PART_PRED	V	PART	IND_EN	SUBST

<i>ma</i>	<i>gídé</i>	<i>ké</i>	<i>bàṅṅè</i>
<i>vers</i>	<i>montagne</i>	<i>ART_DEF</i>	<i>côté</i>
PREP	SUBST	DET	ADV

A ce stade de notre étude nous ne pouvons pas affirmer qu'il s'agit à proprement parler d'un marqueur de focalisation, raison pour laquelle nous parlons d'une particule d'insistance. Cependant ce type de marquage remet éventuellement en cause la thèse selon laquelle le marquage de plusieurs foci n'est pas possible dans une phrase en soninké. La discussion sur ce point sera poursuivie plus loin.

Comme pour les marqueurs décrits dans les sections précédentes, la focalisation par *ti* n'a pas d'impact au niveau intonatif (voir **Schéma 6** ci-dessous). La section suivante montrera néanmoins que l'intonation peut de manière indépendante jouer un rôle dans le marquage des constituants focalisés en soninké.

4 Marquage intonatif

L'analyse intonative présentée ici s'inscrit dans le cadre métrique-autosegmental tel que présenté par Ladd (1996). Dans cette approche, l'intonation n'est pas comprise comme étant un niveau supplémentaire auquel seraient superposés les traits tonals lexicaux. Les aspects intonatifs post-lexicaux sont considérés comme des évènements localisés au cours d'une chaîne de tons de la même manière que les aspects lexicaux. Il n'y a pas de différence fondamentale de structure tonale entre langues à tons et langues intonatives (p.147 - 48). Ainsi on retiendra comme marquage intonatif de la focalisation tout changement significatif de la courbe intonative du constituant focalisé lui-même et /ou de son environnement.

Ce type de marquage a été recensé uniquement dans le corpus libre obtenu à partir des map tasks. La focalisation intonative ne convient pas selon les locuteurs interrogés comme réponse à des questions à mot interrogatif.

Soit la phrase suivante produite par le locuteur AK:

- (11) *án ná dágà tí án nòogé mà gídé ké bàṅṅè* 'Tu vas sur **ta gauche** jusqu' à côté de la montagne'

Un premier marquage focal avait été repéré sur *án nòogé* au moyen de *tí*. Une seconde focalisation se produit sur *gídé ké* « la montagne » comme le montre le tracé suivant:

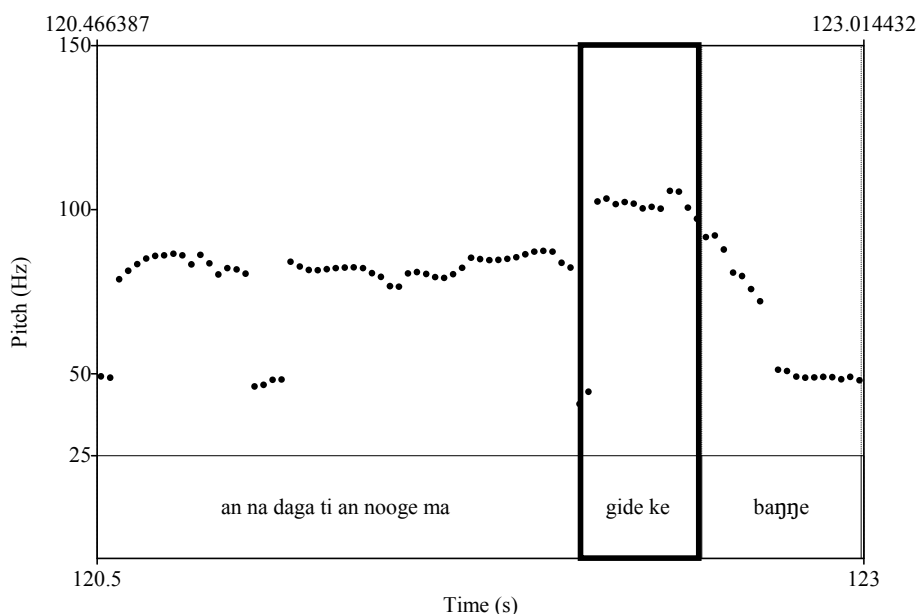


Schéma 6 : Enoncé avec focus intonatif sur *gídé ké*

On remarque que le contour du segment *gídé ké* est nettement plus élevé que celui du reste de la phrase, de part et d'autre. Le contexte d'énonciation du locuteur est celui d'une description du tracé d'un chemin qu'un interlocuteur doit reproduire sur sa propre carte. Interrogé a posteriori, le locuteur concerné a confirmé qu'il avait effectivement « insisté » sur *gídé ké*, et que la raison en est que compte tenu des autres obstacles dans cette partie de la carte, il voulait indiquer que c'est du côté de LA MONTAGNE et non d'autre chose qu'il fallait aller. On a donc bien là affaire à un focus manifesté à première vue par une élévation du registre tonal du constituant concerné.

A titre de comparaison la même phrase a été produite hors contexte. Le tracé suivant a alors été obtenu :

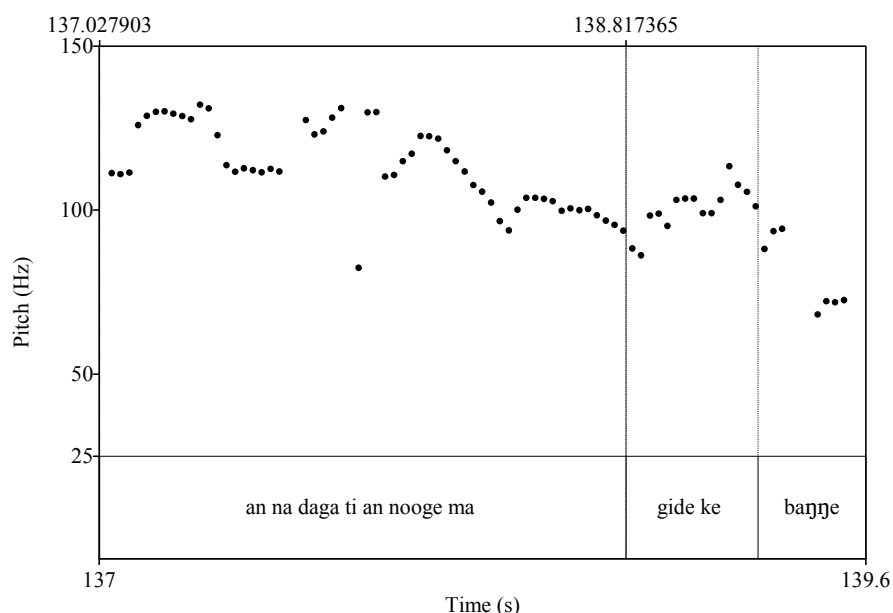


Schéma 7 : Enoncé sans focus intonatif sur *gidé ké*

La comparaison des deux tracés montre qu'en réalité ce n'est pas le registre du segment focalisé qui est élevé lors de mise en focus, mais que ce sont les registres des segments environnants qui sont compressés. En effet *gidé ké* reste à peu de choses près au même niveau de hauteur. L'élévation tonale est donc minimale. Par contre, les tons des segments précédent et suivant sont plus tassés dans la phrase du **Schéma 6** que dans ceux du **Schéma 7**.

Le marquage intonatif peut également coexister avec le marquage morphologique en *ja* dans une phrase, à l'exemple de la phrase suivante :

- (12) *án nán siri jánqà¹⁰ tí káttá fúnén jà* 'Tu dois **descendre** vers le singe'
 án ná -n- siri jánqà -n
 ALLOC_SING OBL. -LM- devoir descendre CH_CAT
 IND_EN PART_PRED -LM- AUX V -CH_CAT

¹⁰ *Jánqàⁿ* est un gérondif constitué du verbe *jánqà* et du changeur de catégorie *-n*. le *-a* final est obtenu par épenthèse et propagation des traits de la dernière voyelle du radical pour respecter la contrainte prosodique de syllabation ouverte existant en soninke. On obtient donc *jánqà -n* → *jánqàⁿ* (Diagne 2006 : 214-219).

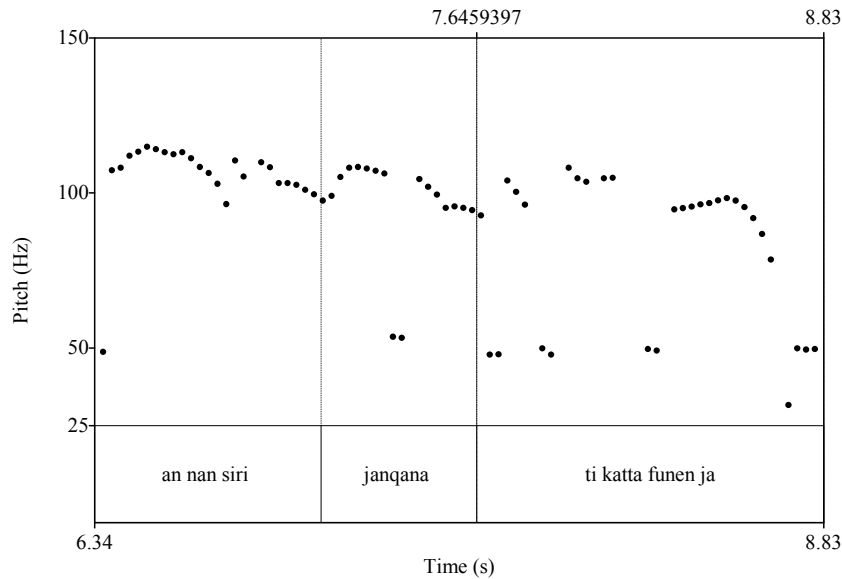


Schéma 9 : Enoncé sans focus intonatif sur *janqà*

Conclusion

Il a été démontré que le soninké comporte plusieurs stratégies de marquage d'un constituant focalisé : deux stratégies ex situ et trois stratégies in situ ont été recensées dans cette étude.

La première stratégie ex situ présentée correspond à une construction clivée avec dislocation à gauche du constituant focalisé. Ce type de focalisation n'est possible que pour les arguments (sujet, objet, adjet). Le verbe ne peut être focalisé de cette manière. L'argument focalisé est repris de manière anaphorique dans le second membre de la structure phrastique complexe, s'il s'agit du sujet ou de l'objet.

Il existe en outre pour l'adjet uniquement un marquage focal par dislocation en début d'énoncé. Le constituant focalisé est alors séparé du reste de la structure par une limite prosodique.

Parmi les stratégies in situ, la plus évidente est celle caractérisée par la postposition de *ja* au constituant focalisé. C'est la seule admise en réponse à une question à mot interrogatif et elle permet une focalisation sur chacun des constituants d'une phase simple. Dans le cas de la focalisation du sujet uniquement, le marqueur prend la forme *jan*. Nous posons l'hypothèse que cette forme est issue de la grammaticalisation de la séquence *ja ni*, caractéristique de la partie présentative d'une construction clivée. Dans les deux cas en effet le constituant focalisé est en fonction de sujet. Le fait que la forme *jan* soit

obligatoire pour le sujet et illicite pour les autres constituants qu'ils soient de nature nominale ou verbale, milite en faveur de l'hypothèse selon laquelle ce marqueur de focalisation serait le produit de la grammaticalisation du syntagme présentatif *ja ni*. Sur la base de cette hypothèse, *ja* a été retenue comme forme lexicale du marqueur de focalisation, la forme *jan* étant un allomorphe dont la distribution est complémentaire de celle de *ja* pour les constituants en fonction de sujet.

Un second marqueur caractéristique de la focalisation des adjectifs a également été recensé, le morphème *ɲa*. Il ne peut être postposé qu'à ce type de constituant et fait concurrence dans cette position au marqueur *ja*. Les locuteurs consultés sont d'accord pour dire qu'il induit un certain degré de focalisation mais plus faible que celui induit par *ja*.

Un troisième morphème qui semble remplir également la fonction de marqueur de focalisation a été recensé dans le corpus libre de cette étude. Il s'agit de *ti*, qu'en raison des quelques exemples relevés dans le corpus nous ne considérons que comme particule d'insistance. Elle a été relevée à chaque fois que le locuteur a eu l'intention d'« insister » sur un nom de direction. Nous la considérons donc, provisoirement, comme marqueur de focalisation dans ce contexte précis et comme piste de recherche.

L'étude a montré que l'intonation peut jouer le rôle de marqueur de focalisation de manière indépendante. Le constituant focalisé est mis en exergue par la compression du registre tonal des contextes environnants, initial et final. Le marquage intonatif ne convient néanmoins pas en réponse à une question à mot interrogatif.

Dans son étude, Diagona (1987) ne considérant que le marquage par postposition de *ja*, affirme que lorsque plusieurs foci coexistent dans une phrase, un seul est marqué, c'est-à-dire qu'un seul des foci est suivi de *ja*. L'article n'a pas examiné en détail la possibilité d'énoncés à plusieurs foci. Le corpus libre de notre étude a cependant révélé que dans une même phrase le marquage de plusieurs constituants est possible, mais selon des moyens différents pour chacun d'entre eux. Un corpus plus large et plus diversifié devrait permettre d'obtenir des résultats plus précis concernant la mise en exergue de plusieurs constituants et leur classification dans la structure informative des phrases concernées. Une perspective de recherche à poursuivre.

Abréviations

ADV	adverbe
ALLOC_SING	allocutif singulier
ART_DEF	article défini
AUX	auxiliaire
CH_CAT	changeur de catégorie
DEL_SING	délocutif singulier
DET	déterminant
IND_EN	indice énonciatif
LM	lien morphémique
M_COMP	marqueur de complétude
M_DEP	marqueur de proposition dépendante
M_FOC	marqueur de focalisation
M_OBJ	marqueur d'objet
OBL	obligatif.
PART.	particule
PART_PRED	particule prédicative
PREP	préposition
SUBST	substantif
V	verbe

Bibliographie

- Boersma, P. & Weenink, D. 2008. Praat: doing phonetics by computer (Version 5.0.22) [Logiciel]. <http://www.praat.org/>
- Creissels, D. 1995. *Eléments de syntaxe générale*. Linguistique nouvelle. Paris: Presses Universitaires de France.
- Diagana, Y. 1987. La focalisation en soninke. *Mandenkan* 13: 61-67.
- Diagne, A. M. 2006. *Phonologie et Morphologie du soninke. Une analyse non linéaire*. Thèse de doctorat. Mainz, Johannes Gutenberg Universität.
- Ladd, D. R. 1996. *Intonational Phonology*. Cambridge University Press.
- Xu, Y. 1999. Effects of tone and focus on the formation and alignment of f0 contours. *Journal of Phonetics* 27, no. 1: 55-105.